

Transvival

initiatives

n°430 / octobre 2013 / 7 euros

- ASSOCIATIONS MENACÉES, ASSOCIATIONS MOBILISÉES
- SAUVEGARDER LES COMPAGNES DES MOISSONS
- DE QUEL BOIS JE ME CHAUFFE ?

Dossier

**Accompagner la professionnalisation
des acteurs des circuits courts**

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'AFip, de la FNCivam, de la CNFR et du MRJC



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos et Mickaël Correia - **Ont participé à ce numéro :** Jean-Marc Bureau, Michel Carré, Emmanuelle Malnoë, Chloé Marie, Gwladys Porracchia, Claire Scignac, Victoria Selwyn et Sandrine Théreaux.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard



Photocomposition et impression :

Imprimerie 34, Toulouse, imprimé sur papier Satimat green PEFC

Administration / Rédaction :

7bis, rue Riquet - 75019 Paris

Tél. 01 48 74 52 88 - Fax 01 42 80 49 27

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
AMANDINE BOLLARD

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner explicitement la source - n°CPPAP : 0615G86792
ISSN : 1165-6166 - Dépôt légal : Octobre 2013.

vivre ensemble

Société

- 4 Suicide en agriculture, vers la levée d'un tabou ?
- 4 Associations menacées, associations mobilisées

École

- 6 De nouveaux rythmes mieux adaptés aux élèves ?

Économie

- 7 Une loi pour l'ESS porteuse « d'ouverture »

Agriculture

- 8 Les normes privées volontaires, du durable de moins en moins soutenable

ménager les ressources

Écologie

- 10 Vous avez-dit « transition » ?

Société

- 11 L'Europe sur le point de déposer une procédure unitaire de brevet

Biodiversité

- 12 Sauvegarder les compagnes des moissons

Photographie de quatrième de couverture

« Cyril expérimente sur sa ferme le travail du sol avec des chevaux, lors d'une formation avec l'association Trait Vercors, membre du réseau Civam qui promeut la traction animale en région Rhône-Alpes. Cette photographie est tirée de la série Bêtes de somme, témoignant de la transmission d'un savoir ancien, voué à perdurer grâce à des jeunes motivés. Les Civam de Rhône-Alpes travaillent aussi sur une série de portraits photographiques accompagnés de témoignages autour de la question : "Que signifie être paysan aujourd'hui ?" Parce que le monde paysan français n'a pas disparu et que paysan, terme longtemps péjoratif et aujourd'hui à la mode, n'est pas simplement synonyme " d'agriculteur " mais est porteur de valeurs qui se vivent au quotidien. Retrouvez toute la série et d'autres photos sur mon site : www.alexvigot.com. » Alexandre Vigot .



un autre développement

Initiative

- 14 Aliment'ton local et ta réflexion
- 15 De quel bois je me chauffe ?

Société

- 16 Un Magasin pour rien de grande valeur

Artisanat

- 17 Mixomatos, un atelier collectif d'artisans

Agriculture

- 18 « Plaider pour la co-existence des modèles de production est politiquement très commode »

(Ré)abonnez-vous à **Transrural initiatives** sur la boutique en ligne de la revue



découvrir

20 En revues

22 Au fil des lectures

I à VIII DOSSIER CENTRAL

Accompagner la professionnalisation des acteurs des circuits courts

Les circuits courts font depuis quelques années l'objet d'une reconnaissance publique et politique. Un nombre croissant de producteurs en circuit court est en demande de professionnalisation. Les profondes modifications que l'implication dans de tels circuits de commercialisation entraîne pour le métier de l'agriculteur et pour ceux qui les accompagnent, les organismes de développement agricole et rural, ne sont pas toujours bien appréhendées. Ce dossier, réalisé dans le cadre du projet « Métiers Circuits Courts » (Mecico) entend explorer de quelle manière et en quoi les circuits courts revisitent les métiers liés à l'agriculture.



AMANDINE BOLLARD

OFFRE SPÉCIALE DE RENTRÉE

Pour tout abonnement ou réabonnement pris de septembre à décembre, vous avez la possibilité d'offrir un abonnement de trois mois à la personne ou la structure de votre choix !

Ne manquez pas cette occasion de faire un petit cadeau et d'œuvrer à la diffusion de *Transrural*.

rendez-vous en page 13

Cueillette d'automne

Le 22 octobre dernier, en fin de journée, la salle Colbert de l'Assemblée nationale accueillait quelque 200 personnes pour un colloque consacré à l'évaluation des politiques publiques en agriculture. Organisée par le collectif « Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale » (Inpact) et le Groupe Pac 2013, à l'invitation de parlementaires, cette soirée ambitionnait de faire connaître leur analyse de la situation et leurs inquiétudes quant à la capacité de réorientation qu'auront la « nouvelle » Politique agricole commune et la future « loi d'avenir » en préparation. Il s'agissait aussi de montrer, par le témoignage d'agriculteurs et des interventions de chercheurs, que d'autres propositions pour une économie agricole plus autonome, plus juste et respectueuse de la santé publique et de la nature, existaient déjà.

Avec leur histoire personnelle, professionnelle, leur posture et leurs approches diversifiées, c'est à une petite révolution copernicienne que les instigateurs et intervenants de cette soirée nous invitaient. Révolution, par exemple, de nos façons d'envisager les notions de compétitivité et de progrès. Quels sens cela a-t-il aujourd'hui de rester cramponné à un idéal de compétitivité s'appuyant sur le moindre coût du travail et l'augmentation de la productivité physique de ce dernier ? Le progrès ne serait-il pas d'intégrer le fait qu'avec ce schéma, ce paradigme, notre société entière va dans le mur ? Mettant en avant le pouvoir moteur du doute mais aussi de la conviction, les agriculteurs qui témoignaient demandent aux politiques publiques de bâtir des choix clairs pour un futur possible et souhaitable pour le plus grand nombre, car l'absence de visibilité sur le terrain est ressenti comme un réel frein au changement. Si l'enceinte de l'Assemblée nationale et l'intervention de chercheurs ne suffisent pas *a priori* à légitimer un discours, les réseaux de développement agricole et rural dont des membres se sont exprimés ce soir là ont livré un solide argumentaire intelligible par tous. Dans une démarche empreinte des valeurs de l'éducation populaire qui leurs sont chères. Si des marges viendra le changement, le travail présenté ne peut plus rester confiné à la marge mais, comme le rappelle l'un des animateurs de cette soirée, « *ce n'est pas tout de planter l'arbre, il faut maintenant cueillir les fruits* ». C'est la bonne saison.

HÉLÈNE BUSTOS, RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

Notez notre nouvelle adresse

TRANSRURAL initiatives – ADIR
7 bis rue Riquet - 75019 Paris

Le numéro de téléphone reste inchangé : 01 48 74 52 88
ainsi que le mail : transrural@globenet.org.



« Plaider pour la co-existence des modèles de production est politiquement très commode »

Pour Jean-Christophe Kroll, professeur d'économie et politiques agricoles à AgroSup Dijon, faire la promotion de la diversité des modèles de production est un leurre permettant d'éviter les questionnements de fonds sur la réorientation du système conventionnel vers des pratiques de production plus durables.

Depuis plusieurs mois que les ambitions « agro-écologiques » du ministère en charge de l'agriculture sont clairement affichées, nombre d'acteurs en appellent à une nécessaire co-existence des modèles de production agricole. Comment comprenez-vous cette « incantation » ?

Jean-Christophe Kroll : À l'échelle européenne, il y a aujourd'hui une grande hétérogénéité dans les modèles et les structures de production. Jusqu'à l'élargissement [en 2004, *ndlr*], dans « l'Europe des 15 », il y avait un relatif consensus autour du modèle agricole à défendre : celui de l'agriculture familiale. Désormais, dans l'Europe à 28, la co-existence des modèles de production est le nouveau discours de Bruxelles : « *Il y a de la place pour tout le monde !* » Politiquement, prôner la co-existence est très habile, mais c'est aussi complètement hypocrite. Foncier, aides publiques..., les différents « modèles » sont en concurrence et refuser de choisir, c'est faire le choix du plus fort.

Parler de co-existence permet de bricoler et de ne pas poser les vrais problèmes ; c'est un piège sémantique qui témoigne du refus de faire

des choix politiques. Cela signifie-t-il qu'il faille garder le système conventionnel, qui depuis des décennies substitue le capital au travail et se caractérise par une artificialisation croissante des procédés de production, à côté de systèmes plus durables ? De tels systèmes, qu'il s'agisse d'agriculture biologique ou autres existent aujourd'hui. Ce sont des « marges » tolérées, voire même entretenues par quelques aides, mais les problèmes de fond subsistent ; dans tous les plans et textes, il y a maintenant une ligne de financement pour l'agriculture biologique, ça présente bien. Mais, il s'agit d'une « *co-habitation homéopathique* », la bio est devenue une caution, un alibi. Même dans les régions très intensives comme l'Île-de-France, la Bretagne ou le Sud-Ouest, des expérimentations montrent qu'il est possible de faire différemment, mais elles sont loin d'être connues et ne sont que peu soutenues.

Plaider pour la co-existence des modèles de production est politiquement très commode ; c'est l'argument de l'immobilisme. Du côté de la recherche, c'est un peu pareil que dans le champ politique ; depuis plusieurs années, le concept d'agri-

culture écologiquement intensive plaît à tout le monde car c'est un mot valise, avec lequel chacun entend ce qu'il veut : intensification, écologie... Maintenir la confusion est pratique pour garantir son fond de commerce et c'est aujourd'hui pareil avec la notion d'agro-écologie.

Justement, dans son « Projet agro-écologique pour la France » rendu public en décembre dernier, le ministère présente l'agro-écologie comme le moyen de concilier performance économique et environnementale. Cela vous semble-t-il réaliste en l'état actuel des choses ?

J. C. K. : En quelques décennies, on a parlé d'agriculture multifonctionnelle, puis durable, puis productrice de biens publics et aujourd'hui de l'agro-écologie. On nous vend un concept nouveau tous les quatre ans mais les choses ont-elles réellement changé ? Il n'y a, par exemple, pas eu de réelle réorganisation de l'attribution des aides de la Politique agricole commune (Pac). Dans tous les préambules de Plans, de projets de loi, de réforme..., on parle de concilier compétitivité et durabilité mais jamais la question de la compatibilité entre ces deux notions n'est posée. ■■■

■■■ Or, il y a une contradiction radicale entre le projet de développement d'une agriculture durable, qu'il s'agisse d'agro-écologie ou autre, et celui d'une agriculture orientée par les signaux du marché vers la compétitivité des prix. En effet, si l'on veut promouvoir des systèmes durables, il faut une stabilité des prix dans la durée ; les assolements agronomiques sophistiqués prennent du temps et s'appuient sur des rotations de cultures longues (sept, dix ans...), selon un pas de temps parfaitement incompatible avec les ajustements à court terme des assolements en fonction du signal des prix. Comment les agriculteurs peuvent-ils sérieusement s'engager dans de telles démarches avec une visibilité à six mois ? Il faut des signaux sur le long terme et garantir les investissements dans des pratiques durables comme on a investi dans l'augmentation de la productivité. En matière de changement, il y a un véritable enjeu autour de l'agriculture conventionnelle ; seul un système contractuel à moyen ou long terme garantissant aux producteurs une rémunération minimale de leurs produits pourront garantir que leurs investissements dans des itinéraires de production durables ne se retourneront pas contre leur intérêt.

A cet égard, la co-existence réaffirmée de deux piliers dans l'architecture de la Pac vous semble-t-elle à même d'encourager ce changement de pratiques ?

J. C. K. : Le découplage des aides au revenu du type de production, appliqué en Europe depuis une dizaine d'années, a conduit à isoler ces aides directes au revenu, désormais réputées sans effet sur l'orientation des assolements et des manières de produire, dans un premier pilier, tandis que les aides contractuelles ciblées sur des investissements productifs environnementaux ou territoriaux étaient regroupées, à partir de 1999, dans le second pilier. Il en résulte une conception parfaitement schizoph-

re de la Pac qui adresse aux producteurs des injonctions totalement contradictoires.

Les aides à l'hectare restent un soutien à l'agrandissement, donc à la concentration des exploitations, à la réduction de la main-d'œuvre, à la spécialisation des systèmes agricoles et à la concentration géographique des productions. Le second pilier finance, à l'inverse, les efforts de diversification des productions, d'installation et de création d'emplois ainsi que le maintien de l'activité dans les zones difficiles.

« *Refuser de choisir, c'est faire le choix du plus fort* »

Ces deux piliers reposent sur la dualité entre le libre jeu du marché d'une part pour les productions de biens marchands (avec éventuellement des aides publiques à condition qu'elles soient découplées) et la rémunération de la production de biens publics (paysage, qualité de l'eau...) d'autre part, lorsqu'il est avéré que le libre jeu du marché ne permet pas leur production en suffisance pour répondre à la demande collective. Or, en réalité, on ne peut séparer la production de biens marchands de celle de biens publics, car elles sont intimement liées et jointes dans l'activité de l'exploitation. Ceci est d'ailleurs reconnu dans certains cas particuliers, comme en zones difficiles où des primes couplées soutiennent des activités d'élevage, les plus à même d'entretenir ces espaces. La dichotomie entre les deux piliers est une absurdité ; dire qu'on laisse faire le marché pour les productions marchandes et que la puissance publique (et au final le consommateur) paye pour l'environnement, même si le marché détruit l'environnement, cela n'a pas grand sens... C'est l'architecture même de la Pac qui est à revoir pour s'engager sérieusement vers une agriculture plus durable.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

en bref

CROISSANCE BIO

L'Agence bio a présenté de récents « chiffres de la Bio » le 2 octobre dernier. Au premier semestre de l'année, 25 000 producteurs étaient engagés dans l'agriculture biologique (ils étaient 12 000 en 2007) et le secteur représentait un marché de 4,5 milliards d'euros. Enfin, un agriculteur en bio sur deux vend sa production en circuit court. Mais, si le développement de l'agriculture biologique est important, sa progression ralentit depuis 2011 et 25% des produits bio consommés en France sont importés. □

VENT MAUVAIS

La Compagnie du Vent (groupe GDF-Suez) a été condamnée en septembre dernier à enlever dix de ses éoliennes dans le Pas-de-Calais, suite à une plainte déposée par un couple de riverains des engins. La justice a retenu pour son jugement les nuisances auditives, visuelles et esthétiques de ce parc éolien industriel dont « le caractère tout à fait inhabituel, permanent et rapidement insupportable crée un préjudice dépassant les inconvénients normaux de voisinage ». Une décision rare dont l'entreprise a déjà fait appel. □

SUR LE TERRAIN

Google Street View a été utilisé pour la première fois par des chercheurs de l'Inra pour cartographier la distribution géographique, dans la région Centre, de la chenille processionnaire du pin, un insecte classé invasif en expansion. Selon ces chercheurs, cet outil est suffisamment efficace pour avoir une bonne représentation de la présence de l'espèce et « ouvrir la voie à l'acquisition simplifiée et peu coûteuse de données indispensables à l'étude des espèces invasives ou en expansion »... □



- Les agriculteurs en circuit court,
un nouveau métier ? II
- De l'idée à la pratique de terrain II
- Travailler avec d'autres professionnels. IV
- Accompagner les acteurs
en circuit court IV
- Que cache ce projet collectif
de commercialisation ? V
- Le projet Mecico ou quand « 1 + 1 = 3 ». VI
- Se sentir outillé pour mieux s'adapter VII
- En cours les circuits courts ! VIII

Plans de soutien national et régionaux au développement des circuits courts, groupe thématique du Réseau rural français, thème de recherche de plus en plus étudié... Les circuits courts font depuis quelques années l'objet d'une reconnaissance publique et politique, dans les discours mais aussi dans des budgets dédiés, notamment par les collectivités territoriales. Dans des contextes territoriaux en évolution rapide (offre et demande, concurrence entre acteurs économiques), un nombre croissant de producteurs en circuit court est en demande de professionnalisation.

La possible surcharge de travail mais également les compétences techniques, organisationnelles et relationnelles que la commercialisation en circuit court requièrent sont de mieux en mieux définies. On appréhende cependant moins les profondes modifications que ce type de circuits de distribution entraîne pour le métier de l'agriculteur en termes de savoirs, de savoir-faire ou encore de représentation sociale. Il en va de même pour ceux qui les accompagnent, les animateurs-formateurs d'organismes de développement agricole et rural. Plusieurs d'entre eux ont mené un projet de trois ans dénommé « Métiers Circuits Courts » (Mecico) pour comprendre l'évolution des métiers des agriculteurs et des autres acteurs engagés dans les démarches de circuits courts. L'objectif, à terme, est de mieux accompagner la professionnalisation des agriculteurs dans leurs pratiques de commercialisation en circuit court et de travailler sur de nouvelles méthodes d'accompagnement des projets et de formation. En reprenant des éléments de ce travail de trois ans, ce dossier entend explorer de quelle manière et en quoi les circuits courts revisitent les métiers liés à l'agriculture. ■

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles.

Transrural entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour 11 numéros / an :

- Particuliers 50 € ; étudiants – chômeurs 40 € ; institutions, bibliothèques, associations 75 € ; abonnements groupés (à partir de 5 personnes) 40 € l'unité ; découverte 3 mois 20 € ; soutien 100 €.
- À l'étranger : particuliers 60 € ; institutions 85 €.

Pour un abonnement 2 ans : particuliers 90 € ; institutions 140 €.

Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural* ? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Profitez de l'offre spéciale rentrée 2013 ! Faites découvrir la revue en nous indiquant les coordonnées d'un ami, il recevra pendant trois mois la revue gratuitement. . .

Nom : Prénom :

Adresse :

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif

à envoyer à Transrural Initiatives - 7bis, rue Riquet - 75019 Paris

transrural@globenet.org